



Association Internationale des
Conseils Economiques et Sociaux et
Institutions Similaires (AICESIS)



Conseil Economique et Social du
Bénin (CES-Bénin)



Organisation Internationale du
Travail (OIT)

**ATELIER REGIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS
SIMILAIRES (CES-IS) D'AFRIQUE DE L'OUEST SUR LA
PROTECTION SOCIALE ET LE DIALOGUE SOCIAL**

Cotonou du 28 au 30 juin 2017

DECLARATION DE COTONOU

DECLARATION DE COTONOU SUR LA PROMOTION DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE ET LE DIALOGUE SOCIAL

Nous, représentants des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (CES-IS), participant à l'atelier régional de renforcement des capacités des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires des pays de l'Afrique de l'Ouest sur la protection sociale et le dialogue social, organisé conjointement par le Conseil Economique et Social du Bénin, l'Organisation Internationale du Travail et l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires, du 28 au 30 juin 2017 à Cotonou.

Rappelant que la Recommandation N°202 de l'OIT sur les socles de protection sociale de 2012 invite les Etats Membres de l'OIT à formuler et à mettre en œuvre des stratégies nationales d'extension de la sécurité sociale, sur la base de consultations nationales à travers un dialogue social efficace et une participation élargie,

Prenant en compte l'Objectif de Développement Durable n°1 cible 1.3 qui recommande aux Etats de mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale pour tous, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient,

Considérant que l'Objectif de Développement Durable n°8 demande aux Etats de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous,

Déterminés à promouvoir la protection sociale et le dialogue social en vue d'un développement inclusif et l'instauration d'une justice sociale,

Réaffirmant que la réalisation de la protection sociale pour tous est un objectif crucial pour la réalisation des droits de l'homme à la sécurité sociale, la prévention et la réduction de la pauvreté et des inégalités,

Compte tenu de l'expérience et du rôle institutionnel des CES-IS dans le cadre de l'instauration du dialogue social en lien avec la protection sociale,

Conscients de l'importance de consultations entre les organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que d'autres organisations compétentes et représentatives des personnes concernées, pour promouvoir la mise en place et l'extension des socles de protection sociale et assurer des réformes justes et durables des systèmes de sécurité sociale,

Reconnaissons que :

Face aux crises économiques récurrentes du monde actuel, les gouvernants ont tendance à mettre en œuvre des politiques d'austérité dont les conséquences immédiates sont les réductions de couverture sociale, la limitation des services publics de base et la mise sous boisseau du dialogue social.

Ces solutions se révèlent très souvent inadaptées dans la mesure où l'on assiste parfois à une instabilité socio politique qui pourrait conduire à la non réalisation des objectifs de développement durable,

Le besoin de protection sociale est largement reconnu, le droit fondamental à la sécurité sociale reste lettre morte pour la majorité de la population mondiale.

Le dialogue social s'impose comme un élément de réponse à la crise économique mondiale et comme un atout majeur dans la formulation et la mise en œuvre des réformes socio économiques adéquates et acceptées par tous les acteurs de la vie économique et sociale,

Certains Etats de l'Afrique de l'Ouest font des efforts dans la mise en place de cadre institutionnel de dialogue social et de la protection sociale,

Il est urgent de construire des socles nationaux de protection sociale, comme demandé dans la Recommandation 202, et les États membres ont convenu de formuler et de mettre en œuvre des stratégies nationales d'extension de la sécurité sociale fondée sur un dialogue social efficace et une participation large.

L'OIT et l'AICESIS, après avoir appuyé l'organisation des ateliers nationaux, en Guinée au Mali et au Congo, considèrent qu'il est essentiel de renforcer les capacités des CES-IS de l'Afrique de l'Ouest afin qu'ils puissent jouer un rôle efficace dans le domaine de la protection sociale et le dialogue social. La Déclaration de Cotonou vise à mobiliser les CES-IS de l'Afrique de l'ouest sur ces questions et à renforcer leur rôle dans ce cadre.

Nous les CES-IS sommes déterminés à :

Renforcer les actions au niveau national et sous régional et en ce qui concerne les différents acteurs cruciaux (gouvernement, Parlement, organisations des travailleurs et des employeurs, CES-IS, autres organisations pertinentes et représentatives de la société civile, etc.) afin de jouer un rôle clé en tant que plates-formes du dialogue social pour soutenir la promotion et la reconnaissance de l'importance de la protection sociale intégrale pour tous.

Nous, les CES-IS, proposons les recommandations adoptées par la plénière et en annexe du présent document.

Fait à Cotonou, le 30 juin 2017

Les participants

CES/BENIN

CES BURKINA FASO

CES GUINEE

CESEC COTE D'IVOIRE

CESE SENEGAL

CESOC NIGER

CESC MALI